

Communiqué – Pour diffusion immédiate

Trois-Rivières, le 17 novembre 2025 – La Jeune Chambre de la Mauricie et le Regroupement des jeunes chambres de commerce saluent la volonté du gouvernement du Canada d'abaisser le taux effectif marginal d'imposition des entreprises dans le cadre du budget fédéral 2025-25 déposé par le ministre des Finances François-Philippe Champagne.

« Les entrepreneurs au sein des jeunes chambres et partout au Québec réclamaient un geste afin de gagner en compétitivité. La confirmation de la superdéduction à la productivité va assurément dans ce sens. Il demeure que des enjeux persistent puisque le taux combiné d'imposition sur les bénéfices reste de 25 % plus élevé qu'aux États-Unis et que seules les entreprises pouvant investir immédiatement bénéficieront de la superdéduction», note Pierre Graff.

« L'instauration de la superdéduction est une mesure qui va dans la bonne direction pour stimuler l'investissement des entreprises.

Cependant, l'initiative fiscale demeure limitée pour les entreprises émergentes et les jeunes pousses technologiques et nos membres entrepreneurs, dont la capacité de réinvestissement est restreinte. Ces startups disposent souvent d'un avantage concurrentiel réel, mais celui-ci s'essouffle rapidement en raison de ressources financières limitées.

Nous invitons le gouvernement à poursuivre ses efforts pour soutenir davantage l'innovation et la croissance des jeunes entreprises, afin de renforcer la compétitivité économique à long terme », ajoute Jean-Russ Dufour, président de la Jeune Chambre de la Mauricie.

La superdéduction d'impôt comme moteur d'investissement

Excluant les investissements dans les *Grands projets nationaux* et la *Stratégie de défense nationale*, c'est une des mesures qui permettra de favoriser l'investissement en capital des entreprises, alors que ceux-ci ont baissé de près de 4 % en 2025.

Le RJCCQ avait demandé lors des consultations pré-budgétaires, d'abaisser le taux effectif d'imposition des entreprises. Celles qui investissent chaque année pourront bénéficier d'un amortissement immédiat sur certaines dépenses en capital en machines, matériel ou technologies favorisant la productivité. Le taux effectif marginal d'imposition (TEMI), après déduction, se situera autour de 13,2 %, contre 17,6 % aux États-Unis.

Des investissements insuffisants en intelligence artificielle

L'IA est la plus grande transformation à laquelle nous assistons. Il est regrettable que seulement 926,5 millions de dollars sur cinq ans y soient investis. Les sommes allouées iront prioritairement aux infrastructures en IA ainsi qu'à la recherche.

Le RJCCQ insiste sur le fait que former les jeunes professionnels et entrepreneurs à l'utilisation éthique et responsable de l'IA devrait être une priorité. Rediriger des enveloppes existantes, comme l'Entente de développement de la main-d'œuvre (EDMO) ou l'Entente de développement du marché du travail (EDMT), donc à coût nul, pour former la main-d'œuvre à travers le pays, aurait été hautement complémentaire.

« Au-delà du gain immédiat en productivité qui en découlerait, il est essentiel que les investissements soient plus conséquents. C'est notre compétitivité à long terme dans la course mondiale à l'IA qui est en jeu », précise Pierre Graff.

« Alors que l'IA redéfinit déjà la manière dont nous travaillons, innovons et faisons croître nos entreprises, il est essentiel que les jeunes professionnels aient accès à une formation éthique, accessible et concrète. Investir dans la maîtrise de l'IA, c'est investir directement dans la compétitivité de nos régions et dans la capacité de notre relève entrepreneuriale à se démarquer. » affirme, Marique Latreille, directrice générale de la Jeune Chambre de la Mauricie.

À propos de la Jeune chambre de la Mauricie

Forte de plus de 40 années d'existence, la Jeune Chambre de la Mauricie propose à la communauté d'affaires régionale des opportunités de développement à travers une programmation variée et audacieuse.

Destinée aux gens d'affaires âgés de 18 à 40 ans, la Jeune Chambre de la Mauricie offre, depuis 1986, bien plus qu'un simple réseau. Elle est devenue un acteur clé dans le développement des professionnels et des entrepreneurs de demain. En inspirant les jeunes à réaliser leurs projets ambitieux, elle crée une véritable effervescence entrepreneuriale.

Ici, les opportunités se multiplient à chaque coin de rue et les liens tissés sont solides et durables. La Jeune Chambre de la Mauricie se consacre entièrement à ses membres et à contribuer à leur rayonnement. Elle est fière d'accompagner les premiers pas des futurs grands leaders d'affaires.

Notre mission : Générer des opportunités afin de soutenir, développer, rassembler et faire rayonner les jeunes gens d'affaires de la Mauricie.

Notre vision : Être la référence incontournable des jeunes gens d'affaires en Mauricie.

Nos valeurs : Audace | Dynamisme | Proximité | Inclusion

Contact :

Marique Latreille,

Directrice générale de la Jeune Chambre de la Mauricie

direction@jcmauricie.com

819-372-1411

À propos du Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec (RJCCQ)

Depuis 32 ans, le Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec soutient un réseau dynamique et engagé d'une quarantaine de jeunes chambres de commerce et d'ailes jeunesse à travers le Québec, représentant plus de 10 000 jeunes professionnels, cadres, travailleurs autonomes et entrepreneurs âgés de 18 à 40 ans. En plus d'avoir une grande étendue géographique, il compte parmi ses rangs 12 organisations issues de communautés culturelles. Pour plus d'informations, visitez notre site Web : www.rjccq.com.

Contact:

Pierre Graff

Président-directeur général

pierre.graff@rjccq.com

418-717-6788